
METADVERTISE
Société anonyme
au capital de 1.859.697,20 €
Siège social : 13, rue Aristide Briand
92300 Levallois-Perret
RCS Nanterre 447 922 972

COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUN 2022

L'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) des actionnaires de METADVERTISE s'est tenue le 23 juin 2022, à 15h00 heures, au 13, Rue Aristide Briand, 92300 Levallois Perret le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de : 10

Les actionnaires présents, représentés ou ayant votés par correspondance détenaient 7 693 611 actions sur les 18 596 752 actions ayant le droit de vote (soit les 18 596 972 actions formant le capital social moins les 220 actions auto détenues privées du droit de vote), soit un quorum théorique de 41.37 %.

Les conditions de quorum requis pour les résolutions à titre ordinaire (20%) et extraordinaire (25%) étant remplies, l'Assemblée Générale Mixte a pu valablement délibérer sur chacune des 19 résolutions présentées.

Les actionnaires de Metadvertise ont adopté les résolutions qui comprenaient notamment :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés clos au 31 décembre 2021 (1^{er} et 2^{ème} résolutions) ;
- Le quitus aux administrateurs (3^{ème} résolution) ;
- L'affectation du résultat (4^{ème} résolution) ;
- Imputation du report à nouveau débiteur sur le compte « prime d'émission, de fusion, d'apport » (5^{ème} résolution) ;
- Les conventions réglementées (6^{ème} résolution) ;
- L'autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme de rachat (7^{ème} résolution) ;
- L'autorisation d'annulation des actions rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions (8^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription (9^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public (10^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée à l'article L.411-2 du Code Monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription (11^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission réservée d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes (12^{ème} résolution) ;
- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes (13^{ème} résolution) ;

- L'autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce (14^{ème} résolution) ;
- La délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport, dans la limite d'un montant nominal maximal (hors primes d'émission) (15^{ème} résolution) ;
- La limitation globale du montant des augmentations de capital pouvant résulter des délégations de compétence visées aux 9^e, 10^e, 11^e, et 13^e résolutions (à l'exclusion de la délégation objet de la 12^{ème} résolution) (17^{ème} résolution) ;
- La délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital en vertu des délégations de compétence visées aux 9^e, 10^e, 11^e, et 13^e résolutions (18^{ème} résolution),

Les actionnaires de Metadvertise ont adopté toutes les résolutions mises au vote, à l'exception de la :

- 16^{ème} résolution relative à une autorisation à l'effet de procéder à des attributions d'actions dans le cadre des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1er, du Code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société, ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce,

Enfin, l'Assemblée Générale a donné tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales (19^{ème} résolution).

RESULTAT DES VOTES

A TITRE ORDINAIRE

Première résolution

(Approbation des comptes)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 611 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 611	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Deuxième résolution

(Approbation des comptes consolidés)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 611 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 611	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %

Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Troisième résolution

(Quitus aux administrateurs)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 519 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 519	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Quatrième résolution

(Affectation du résultat)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 519 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 519	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Cinquième résolution

(Imputation du report à nouveau débiteur sur le compte « prime d'émission, de fusion, d'apport »)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 519 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 519	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Sixième résolution

(Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 611 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la convention d'avance en compte courant étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix exclus	0	
Voix pour	7 693 611	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 6 153 137 des 6 153 137 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la convention d'avance en compte courant étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix exclus	1 540 474	
Voix pour	6 153 137	100%
Nombre de voix exprimées	6 153 137	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 6 153 137 des 6 153 137 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au président et ayant voté par correspondance et disposant du droit de vote (soit à plus de la majorité requise pour les assemblées générales ordinaires) pour la convention d'avance en compte courant étant précisé que l'actionnaire directement intéressée et agissant en qualité de mandataire et l'actionnaire indirectement intéressé n'ont pas participé au vote.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix exclus	1 540 474	
Voix pour	6 153 137	100%
Nombre de voix exprimées	6 153 137	100 %

Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Septième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme de rachat)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 611 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 611	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

A TITRE EXTRAORDINAIRE

Huitième résolution

(Autorisation d'annulation des actions rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 611 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 611	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Neuvième résolution

(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 519 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 519	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Dixième résolution

(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public).

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 684 519 voix soit 99,88 % des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	9092	0,12%
Abstention	0	
Voix pour	7 684 519	99,88%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Onzième résolution

(Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée à l'article L.411-2 du Code Monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 684 519 voix soit 99,88 % des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	9092	0,12%
Abstention	0	
Voix pour	7 684 519	99,88%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Douzième résolution

(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire par émission réservée d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 684 519 voix soit 99,88 % des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	9092	0,12%
Abstention	0	
Voix pour	7 684 519	99,88%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Treizième résolution

(Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 684 519 voix soit 99,88 % des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	9092	0,12%
Abstention	0	
Voix pour	7 684 519	99,88%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Quatorzième résolution

(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 684 519 voix soit 99,88 % des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	9092	0,12%
Abstention	0	
Voix pour	7 684 519	99,88%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Quinzième résolution

(Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport, dans la limite d'un montant nominal maximal (hors primes d'émission))

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 519 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 519	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

Seizième résolution

(Autorisation et délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société dans le cadre des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1er, du Code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société, ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce)

Cette résolution mise aux voix est rejetée par 7 696 611 voix (soit 99,88 % des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance), la majorité requise pour les assemblées générales extraordinaires n'étant pas atteinte.

VOTE		
Voix contre	7 696 611	99,88%
Abstention	0	
Voix pour	9 000	0.12%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
REJETÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Dix-septième résolution

(Limitation globale du montant des augmentations de capital pouvant résulter des délégations de compétence visées aux 9^e, 10^e, 11^e, et 13^e résolutions (à l'exclusion de la délégation objet de la douzième résolution))

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 519 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	92	0%

Abstention		
Voix pour	7 693 519	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Dix-huitième résolution

(Délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital en vertu des délégations de compétence visées aux 9^e, 10^e, 11^e et 13^e résolutions)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 684 519 voix soit 99,88 % des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	9092	0,12%
Abstention	0	
Voix pour	7 684 519	99,88%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 5 128 561

Dix-neuvième résolution

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Cette résolution mise aux voix est adoptée par 7 693 611 des 7 693 611 voix exprimées dont disposaient les actionnaires présents, ayant donné pouvoir au Président et ayant voté par correspondance.

VOTE		
Voix contre	0	0%
Abstention		
Voix pour	7 693 611	100%
Nombre de voix exprimées	7 693 611	100 %
Nombre de voix présentes et représentées	7 693 611	
ADOPTÉE		

Majorité requise en voix : 3 819 806

* * *